

29 décembre 2021

## La Grande Crue des deux Guiers

Une pluviométrie généreuse additionnée à une température clémente provoquant la fonte de la neige sur les Hauts de Chartreuse provoquent une crue exceptionnelle dans les cours d'eau du Guiers Vif et du Guiers Mort.

La station hydrologique de Saint Christophe sur Guiers relèvera un débit de 85 m<sup>3</sup> par seconde sur le Guiers Vif le 29 décembre 2021. Celle de Saint Laurent du Pont relèvera 77 m<sup>3</sup> / seconde <sup>(1)</sup>.

Les chiffres nous donnent une idée de l'importance de cette crue. Elle indique, sur le Guiers vif, une période de retour de crue sur 2 et 5 ans :

Période de retour de crue (noté QIX)	2 ans	5 ans
Débit instantané calculé	65.0	87.0

(Pour information, Le QIX 10 est de 100,0 m<sup>3</sup>/s, le QIX 20 est de 120,0 m<sup>3</sup>/s, et le QIX 50 est de 130,0 m<sup>3</sup>/s).

Il s'agirait donc de la survenance d'une crue quinquennale (chaque année, une crue de 87 m<sup>3</sup>/s a une probabilité de un sur cinq de se produire). Pourtant, un point de vue souvent entendu donne **l'impression** d'une survenance plus exceptionnelle.

Cette crue fera référence par son importance, pour les dégâts occasionnés dans des secteurs bien ciblés et aussi pour sa date.

Autrefois, les crues de décembre étaient quasi inexistantes. Elles sont devenues courantes désormais et ce mois correspond hélas à celui des frayères nécessaires pour la reproduction de la truite. Certains considèrent aujourd'hui que la survenance de ce type d'événement constitue, après les pollutions, une des grandes causes de la disparition de cette espèce.

Globalement, les berges et les fonds de lit ne vont connaître aucun dommage sur la quasi-totalité du linéaire des deux Guiers dans la vallée. Mais il en sera tout autrement sur **les trois sites réaménagés par le S.I.A.G.A. et littéralement ravagés par cette crue. On peut parler d'une « précision chirurgicale » de dégradation majeure des berges comme du lit sur ces trois secteurs.**

La sauvagerie de la crue a provoqué des résultats tout à fait impressionnants : incisions latérales, amoncellement de matériaux, charriage d'arbres arrachés vont générer une grande curiosité auprès d'une population de plus en plus étonnée, intéressée et questionnée sur la gestion de nos rivières.

Nous rendrons visite aux trois sites dévastés par la grande crue du 29 décembre 2021 :

- Le premier au Moulin Neuf sur le Guiers Mort,
- Le second dans le secteur de La Corderie sur le Guiers Vif,
- Le troisième en face de la Zone Industrielle de Chartreuse Guiers, sur le Guiers Mort.

Je m'en tiendrai essentiellement aux photos, bien plus parlantes que le texte.



48 - Le Guiers Vif au seuil des Echelles le 30/12/2021

<sup>1</sup> Internet Hydroportail (<https://www.hydro.eaufrance.fr>).  
Le site de l'Herrétang reste vierge de toute information.

## Le Moulin Neuf (Guiers Mort / Entre deux Guiers)

La crue du 29 décembre 2021 intervient alors que les travaux de détournement sont terminés. Le travail de l'eau est impressionnant sur l'ensemble du site.

La rivière de contournement a été ennoyée. L'entrée d'eau est manifestement trop importante et sans doute mal configurée. Comme cela était prévu, la survenance des crues imposera systématiquement des travaux de dégagement des arbres et des sédiments déposés.



49 – 50 Deux photos de la rivière de contournement à quelques jours d'intervalle. Dépôts importants rive convexe de la rivière.

Le grand mur de protection du chemin de la Broue est à reconstruire. Ici, sur le site même du barrage, de nombreux blocs de protection des berges ont été charriés sur plus de 100 mètres et disséminés au milieu du lit.



51 - Les blocs arrachés et charriés jusqu'au seuil du barrage

## Grande crue du 29 décembre 2021 (suite)

### La Corderie (Guiers Vif / Les Echelles)

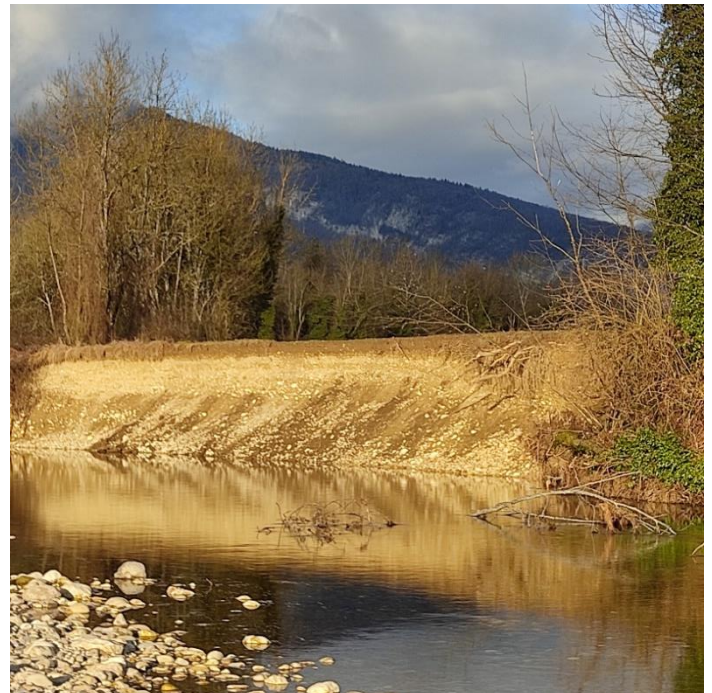
#### Entre le pont des Echelles et l'amont de l'ancien barrage (Résidence Béatrice)

La crue du 29 décembre 2021 a complètement reconfiguré le linéaire du Guiers Vif, depuis le virage face à la Résidence Béatrice jusqu'au restaurant « La Corderie ».

Le Guiers a arraché un linéaire important de berges et une grande surface de terrains agricoles sur Saint Christophe sur Guiers. Il a transporté une grande quantité de matériaux en aval sur plusieurs centaines de mètres. La visite de ce secteur nous montre une rivière totalement reconfigurée.

Berges et arbres arrachés, monceaux de cailloux et graviers, vie aquatique et biodiversité éliminée. La transformation de la rivière se révèle spectaculaire.

Dès après cet événement, ce fut la grande fête des tronçonneuses s'affairant à ôter les plus gros troncs pour éviter les effets désastreux d'une potentielle nouvelle crue.



52 - 53 - 54 Quelques photos sans commentaire

## Au niveau de la Résidence Béatrice



55 - Le Guiers en face de la Résidence Béatrice avec la fameuse terrasse inondable



56 - Arbres entiers arrachés, charriés puis tronçonnés

La terrasse inondable censée servir lors d'une occurrence biennale n'a toujours pas vu une goutte d'eau depuis sa création en 2014. Et n'en verra sans doute jamais, compte-tenu de l'enfoncement progressif du lit à cet endroit.

Les troncs d'arbre jonchent les berges sur plusieurs centaines de mètres de linéaire.

Le fameux épi, toujours lui, malgré une première modification, s'est désolidarisé et sera encore à reconstruire. Le nouvel affouillement a créé une brèche très visible du haut en bas du mur de blocs.

Les prochaines crues poursuivront le travail d'affouillement et imposeront de nouveaux travaux



57 - 1<sup>er</sup> mars 2022 : Vue du mur au-dessus du bout du fameux épi (depuis le dessus)



58 - Le Guiers Vif en fin de crue face à la Résidence Béatrice



59 - Le grand résineux dont une partie des racines a disparu terminera dans le flot impétueux d'une prochaine crue, créant une nouvelle érosion importante.

Vue générale face à la Résidence Béatrice : le Guiers Vif arrache sa rive gauche en amorçant un nouveau méandre.

60 - Les matériaux (quid ?) protégés par cette grande bâche noire seront progressivement évacués dans la rivière.



## A - Restauration de l'Espace de bon fonctionnement du Guiers Mort (secteur Z.I. Chartreuse-Guiers)

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 500 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences. Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA2 propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau : les Pêches aux cas pratiques.

Ce compte rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par le SIAGA sur un projet de restauration de l'espace de bon fonctionnement du Guiers Mort qui s'est déroulé le jeudi 14 novembre 2019 à Entre-Deux-Guiers (38).



Proposée par :



Avec le soutien de :



ASSOCIATION  
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE  
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE  
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG  
WWW.ARRAA.ORG

61 - Publicité R.R.A.A./Siaga / Agence de l'Eau

Au fil des recherches, on constate que l'association A.R.R.A.A. et le S.I.A.G.A. ont organisé, le jeudi 14 novembre 2020 à Entre deux Guiers (38), une rencontre entre une trentaine de personnes venues des départements de Savoie, Haute-Savoie, Isère et Rhône. L'objectif était « *d'organiser une rencontre destinée à faciliter les **échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau*** »

On apprend que 1.500 professionnels des milieux aquatiques se réunissent en association pour parler d'aménagement de nos rivières (entre autres sujets).

Le compte-rendu de cette journée d'échanges et de visites de sites sur le Guiers mérite une lecture attentive sur le site :

<https://www.rraa.org/sites/default/files/media/docu>

[ments/peches\\_aux\\_cas\\_pratiques/cr\\_pacp\\_guiers\\_mort.pdf](https://www.rraa.org/sites/default/files/media/docu/ments/peches_aux_cas_pratiques/cr_pacp_guiers_mort.pdf)

En voici quelques extraits :

« *Le SIAGA a porté de 1999 à 2006 un premier contrat de rivières focalisé sur l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection contre les inondations et l'émergence d'une conscience collective de bassin versant.*

*De 2006 à 2010, un contrat d'objectifs a été mis en œuvre visant à engager les premières actions de restauration physique des rivières et à mieux connaître les enjeux hydromorphologiques et écologiques. En effet, plusieurs tronçons du cours d'eau connaissent un déficit sédimentaire et des problèmes morphologiques provoqués par des aménagements du Guiers datant de l'après-guerre.* A ce sujet, on peut renvoyer aux premiers constats concernant la plaine du Maillet aux

Echelles en 1957 et au désastre de 1990 qui s'en est suivi.

*« Au printemps et à l'automne 2019, une autre phase de travaux a consisté en l'arasement de digues à Entre-Deux-Guiers, pour restaurer les continuités latérales sur un linéaire de 810 ml. Ces digues avaient été construites afin de contenir le Guiers Mort latéralement et permettre ainsi l'aménagement de la zone industrielle. Elles devaient également avoir un rôle de protection des terrains agricoles. 22 000 m<sup>3</sup> d'enrochement ont été démantelés en rive droite et la berge a été déboisée.*

*Les travaux d'arasement ont coûté environ 1,5 million d'euros, dont un tiers consacré à la renouée. »*

Ce rapport reconnaît un certain caractère expérimental de ces travaux :

- « Il est néanmoins difficile de savoir comment le Guiers va réagir à terme »

- « Il était prévu de stocker les matériaux issus des travaux pour les réinjecter petit à petit dans le cours d'eau afin de pallier le déficit sédimentaire, mais les premières crues ont emporté les matériaux. »

Cet aveu ne semble pas démontrer une grande compétence en matière d'aménagement de nos cours d'eau. Sont-ce les mêmes qui accusent les « Anciens » d'avoir commis tant d'erreurs dans leur anthropisation passée ? Peut-on mettre en cause les réalisations actuelles ?

En outre et à défaut de le connaître, il semble raisonnable de penser que les élus du suffrage citoyen ne composent pas la majorité de cette association de 1.500 personnes. Il s'agit, semble-t-il, de techniciens fonctionnaires, directs ou indirects <sup>(2)</sup> qui ont la mainmise sur les orientations et les décisions. Combien de ces 1.500 personnes possèdent des connaissances satisfaisantes en matière hydraulique ?

Je me permets de poser cette question car j'ai eu l'occasion

de m'entendre dire, par une responsable de services à laquelle je décrivais des erreurs commises lors de travaux antérieurs : « Vous savez, l'hydraulique n'est pas une science exacte ». Formule élégante pour m'expliquer que la science hydraulique n'était pas nécessaire pour ré-anthropiser nos rivières ? Aujourd'hui, l'écologie est-elle une science exacte ?

La photo suivante montre comment, après avoir dépensé plus d'un million d'euros à réaménager le Guiers Mort et en construisant un beau mur de blocs de protection pour éviter l'érosion latérale en rive gauche (concave), la force de l'eau s'est moquée des nouveaux aménageurs de rivières.

La nouvelle berge anthropisée a été submergée et le Guiers nous montre le nouveau lit où il a décidé de s'établir. Mais les aménageurs ont-ils dit leur dernier mot ?

**La crue du 29 décembre 2021 en vallée des deux Guiers éclaire ainsi de façon convaincante l'usage de nos chères redevances.**



62 - Quand la religion de la continuité écologique se moque de la nature et plus précisément de la force de l'eau !

<sup>2</sup> Rémunérés dans le cadre d'Agences nationales, d'Offices nationaux ou d'associations diverses représentant autant

de lobbies, ces organismes participent à la prise des décisions par les Agences de l'Eau.